

Prévention du risque chimique

Pôle Santé et conditions de travail

Auteur : BB/CG

Mise à jour : 28/06/2021

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus. Pourtant de nombreux produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement. Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et connaître leurs effets, constituent une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés.

Le produit chimique est un produit commercialisé ou non, d'origine naturelle ou fabriqué, utilisé ou émis sous différentes formes (solide, poudre, liquide, gaz, poussière, fumée, brouillard, particules, fibres...).

Rappel sur les pictogrammes des produits chimiques



1 – Les activités

Entretien des locaux :

- ✓ Entretien des sols
- ✓ Entretien des tables
- ✓ Nettoyage des vitres

Services techniques :

- ✓ Désherbage
- ✓ Peinture
- ✓ Vernissage
- ✓ Remplissage de cuve de carburant, remplissage de carburant dans les engins
- ✓ Mécanique, travail des métaux

Restauration :

Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

188 rue de Jarlard - 81 000 ALBI
Tel : 05.63.60.16.50 • Fax : 05.63.60.16.51
cdg81@cdg81.fr
www.cdg81.fr

- ✓ Nettoyage de la cuisine et de la salle de restaurant

Accueil et entretien de piscine :

- ✓ Entretien de la piscine
- ✓ Accueil
- ✓ Maitre-nageur & animateurs
- ✓ Entretien et maintenance de la chaufferie

Maintenance :

- ✓ Maintenance des engins
- ✓ Maintenance des outils de travail

2 – Le risque chimique

L'exposition aux produits chimiques est la deuxième cause de maladie professionnelle en France.

Les produits chimiques peuvent provoquer :

- ✓ Des allergies,
- ✓ Des asphyxies,
- ✓ Des intoxications aiguës,
- ✓ Cancers ou autres pathologies, détectables des années après l'exposition même si le salarié a été exposé à de faibles doses.
- ✓ Des accidents : Le stockage et l'utilisation de produits chimiques peuvent être la cause d'incendie, d'explosion, de dégagement de gaz toxiques.

Les trois voies d'exposition aux produits chimiques :

- ✓ Inhalation
- ✓ Ingestion
- ✓ Toucher

3 – Mesures de prévention à mettre en œuvre

Démarche de prévention du risque chimique



L'évaluation du risque chimique

SEIRICH, un outil gratuit pour réaliser son évaluation des risques professionnels.

Cet outil permet de recenser les produits chimiques présents dans votre collectivité, de stocker les fiches de données de sécurité de chaque produit, d'évaluer l'exposition des agents en fonction des quantités utilisées et de proposer un plan d'action pour chacun des produits chimiques identifiés.



Les mesures de prévention

Rappel important : La prévention doit toujours obéir à la logique suivante :

- 1) **Éviter les risques**, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.
- 2) **Évaluer les risques**, c'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener.
- 3) **Combatte les risques à la source**, c'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.
- 4) **Adapter le travail à l'Homme**, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.
- 5) **Tenir compte de l'évolution de la technique**, c'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles.
- 6) **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins**, c'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.
- 7) **Planifier la prévention en intégrant** technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement.
- 8) **Donner la priorité aux mesures de protection collective** et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.
- 9) **Donner les instructions appropriées aux salariés.**

Les différents risques doivent faire l'objet d'une évaluation via le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Au sein de cette évaluation, il convient d'apprécier à la fois l'environnement matériel et technique (outils, machines, produits utilisés) ainsi que l'efficacité des moyens de protection existants et de leur utilisation selon les postes de travail.

Le document unique a pour but final de décrire les actions de prévention complémentaires à mettre en œuvre.

Ces actions peuvent porter sur :

L'organisation du travail :

- ✓ Connaître les classes de danger des produits chimiques et organiser son travail en fonction de ces risques.
- ✓ Organiser son travail en tenant compte de son environnement de travail.
- ✓ Limiter le temps de travail sur les postes exposés.
- ✓ Gestion des déchets de produits chimiques.
- ✓ Restreindre l'accès aux locaux.

- ✓ Procédures d'achats de produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation).
- ✓ Gestion des flux et du stockage des produits chimiques (stocks inutilisés, limitation des quantités stockées...).

Le matériel :

Vérifier la présence et le contenu :

- ✓ Du matériel d'urgence (trousse de premiers secours) et matériel de secours (extincteurs, détecteurs de fumée...).
- ✓ Des équipements de protection individuelle.
- ✓ Vérifier le bon état le bon fonctionnement des équipements de protection collective.

Le personnel :

- ✓ Connaître les consignes à appliquer en cas d'accident corporel et/ou matériel.
- ✓ Porter les équipements de protection individuelle.
- ✓ Appliquer les consignes de sécurité liées aux produits chimiques spécifiques.

Les formations des agents :

- ✓ Formation à l'hygiène et à la désinfection des locaux.
- ✓ Sensibilisation au risque chimique.
- ✓ Sensibilisation au port des EPI (Equipement de protection individuelle).
- ✓ Formation au maniement des extincteurs.
- ✓ Sensibilisation guide file, serre file.

Surveillance médicale :

- ✓ Le personnel doit faire l'objet d'une visite médicale à l'embauche auprès du médecin de prévention.
- ✓ Le personnel doit faire l'objet d'une surveillance médicale spéciale, tout au long de la carrière auprès du médecin de prévention si besoin en est et selon le type d'activité exercé, ou de produits chimiques manipulés.

Les Equipements de protection collective

Les équipements de protection collective permettent d'éviter une exposition de l'agent aux émanations de produits chimiques. Ces équipements nécessitent toutefois un entretien régulier afin de maintenir un bon niveau de sécurité pour les agents.

Quelques types d'équipements de protection collective :

- ✓ Mécanisation ou automatisation des procédés
- ✓ Travail en vase clos ou encoffrement
- ✓ Réduction des émissions
- ✓ Captage des polluants à la source
- ✓ Ventilation générale, assainissement

Les Equipements de Protection Individuelle et leur entretien :

Les EPI doivent également tenir compte des conditions climatiques : pluie, froid, été.

L'agent doit signaler à son employeur tout équipement usé et usagé qui ne remplirait plus ses fonctions de protection individuelle et de signalement à autrui. Le port des Equipements de

Protection Individuelle est obligatoire, ils doivent être nettoyés et renouvelés par l'employeur de façon régulière.



Le masque à cartouche :

Le masque à cartouche convient aux agents manipulant des produits chimiques dans des locaux fermés avec risque d'inhalation de produits chimiques toxiques. Il convient également aux agents manipulant des produits toxiques en extérieur. Les cartouches du masque doivent être renouvelés régulièrement et indépendamment du masque pour être efficaces.

Exemple : Utilisation de produits toxiques pour la désinfection des locaux.



Les gants jetables ou lavables :

Les gants jetables existent dans différentes matières (latex, néoprène, nitrile) afin de répondre aux caractéristiques de résistance des différents produits chimiques utilisés. L'utilisation de gants lavables nécessite un nettoyage après chaque utilisation de la paire de gants.

Exemple : Nettoyage et désinfection des sanitaires, désinfection d'une plaie, désinfection de surfaces à l'aide de produit chimique.

Les lunettes de protection :



Les lunettes de protection contre les projections de produits chimiques s'utilisent lors des phases de transvasement de produit chimique, et d'application de produit chimique avec risque de projection (bombe aérosol, procédés dispersifs).

Pour les agents ayant des lunettes de vue, les sur-lunettes de protection seront plus adaptées.

Exemple : Transvasement de produit chimique d'un gros contenant (5L) vers un contenant moins volumineux. Utilisation d'une bombe insecticide.



Les chaussures de sécurité :

Les chaussures de sécurité doivent être adaptées aux différentes activités et tâches réalisées par l'agent. Privilégier les caractéristiques suivantes lors d'activités en contact avec des produits chimiques : Semelles antidérapantes, coques de protection, protection contre le déversement de produit chimique, contre le développement de germes pathogènes, imperméabilité.

Cependant des agents exposés à certains types de produits chimiques devront compléter ces éléments par des blouses, voire combinaisons jetables en fonction de la dangerosité du produit chimique auquel est exposé l'agent.

Stockage de produits chimiques

Quelques règles de stockage des produits chimiques :

- ✓ Stocker les produits chimiques sous rétention, le volume de rétention des produits chimiques doit :
 - Être égal à 100% du volume du produit chimique s'il est seul,
 - Être égal à 50% du volume de la totalité des produits chimiques stockés sur le bac de rétention s'ils sont plusieurs à y être stockés.
- ✓ Prendre en compte les incompatibilités de stockage entre les produits chimiques,
- ✓ Stocker les produits chimiques dans une armoire ventilée et fermée,
- ✓ Stocker les équipements de protection individuelle dans une armoire différente de celle où sont entreposés les produits,
- ✓ Limiter l'accès au stockage aux seules personnes autorisées,
- ✓ Subordonner le stockage d'un produit à l'existence de sa fiche de données de sécurité et de son étiquetage

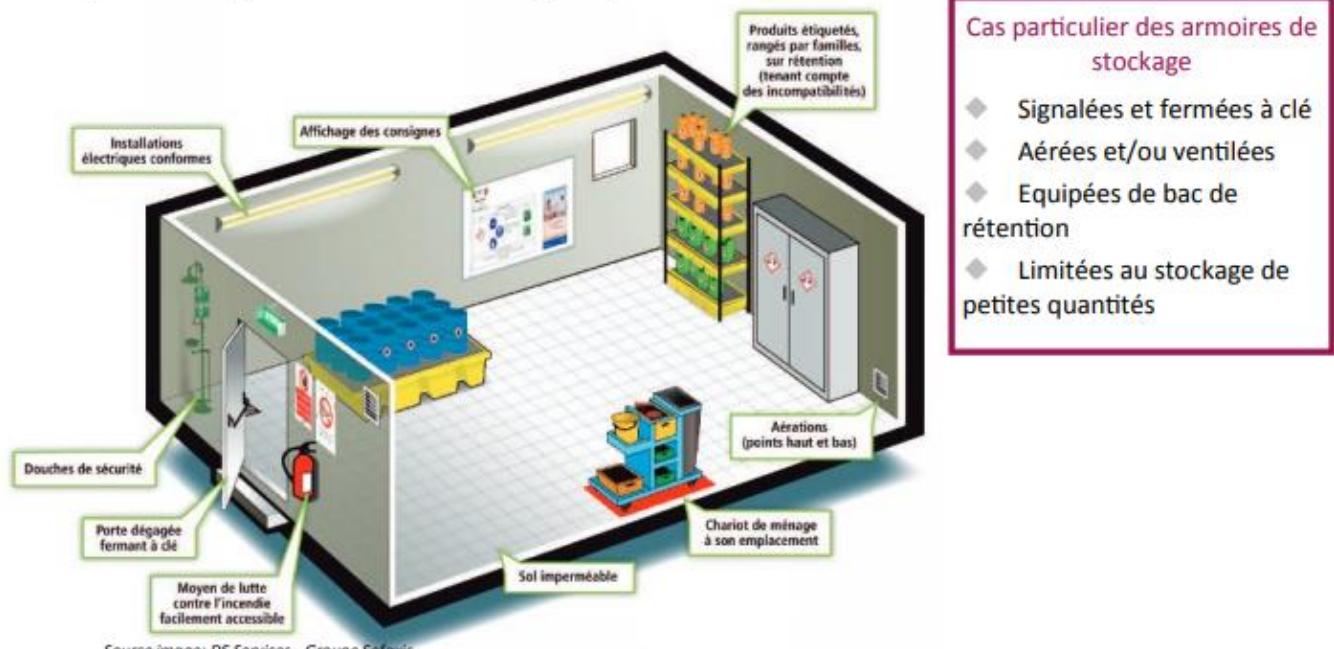
- ✓ Mettre en place une procédure d'élimination des produits chimiques périmés ou inutilisés,
- ✓ Interdire l'encombrement des voies d'accès, des issues de secours, des moyens d'extinction.

Incompatibilités de stockage

	1	X	X	X	X	X	X	X	✓ Peuvent être stockés ensemble.
	X	✓	X	X	X	X	X	4	X Ne doivent pas être stockés ensemble
	X	X	✓	X	X	X	X		● Peuvent être stockés ensemble sous condition(s) :
	X	X	X	✓	X	X	X		1- Suivre les recommandations de la FDS
	X	X	X	X	2	X	X	X	2- Les acides et les bases doivent être séparés dans deux armoires différentes. Le rangement des produits se fait par famille dans des bacs de rétention séparés
	X	X	X	X	X	✓	✓	3	3- Stockage dans des armoires fermées à clé, en particulier pour les produits marqués du pictogramme SGH08 (CMR, STOT, Allergisants respiratoires)
	X	X	X	X	3	3	3	3	4- En petites quantités
	X	4	✓	X	✓	✓	✓	3	✓

Exemple d'aménagement de local de stockage de produits chimiques

Exemple d'aménagement de local de stockage de produits dangereux



Pour toute information complémentaire, vous pouvez faire appel au service Prévention
Contact : prevention@cdg81.fr / 05 63 60 16 64